

## | NOUVEAUTÉ

## PRESCRIRE DES AIDES TECHNIQUES

Prescrire des dispositifs médicaux fait désormais partie du champ de compétence des ergothérapeutes. Cette nouvelle responsabilité implique de connaître les aspects légaux et administratifs de la prescription dispositifs médicaux. La formation permettra d'apporter une réponse structurée en apportant une évaluation et un accompagnement adapté ou spécifique permettant de prévenir ou de compenser une ou des limitation(s) d'activités dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

|                                                                                   |                                                                                     |                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
|  | <b>Public :</b> Ergothérapeutes                                                     | <b>Inter</b>                      |
|  | Dates et inscriptions sur <a href="https://swll.to/aNCKs">https://swll.to/aNCKs</a> | <b>Minimum 1 - Maximum 100</b>    |
|  | Durée : 7h00                                                                        | <b>Tarif adhérent : --</b>        |
|  | E - learning                                                                        | <b>Tarif non-adhérent : 209 €</b> |

## PRÉ-REQUIS

Être diplômé en ergothérapie

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Développer votre connaissance des aides techniques prescriptibles par les ergothérapeutes
- Comprendre les différents contextes de remboursement des aides techniques
- Elaborer un cahier des charges destiné à la prescription du dispositif médical
- Savoir remplir une prescription, connaître les informations obligatoires et les informations individualisées

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Contenu théorique sous forme de capsule commentée
- Quiz à la fin de chaque module
- Etudes de cas interactif
- Vidéos témoignages
- Ressources téléchargeables

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis pré et post formation
- Questionnaire de satisfaction
- Evaluation de l'impact de la formation 4 mois après la fin de la session

## CONTENU

- Les dispositifs médicaux
- Le parcours de prescription des dispositifs médicaux
- Prescrire des dispositifs médicaux
- Prescrire en institution (EHPAD, SMR...) et à domicile (Libéral, équipe mobile, hospitalisation de jour...)
- Elaborer un cahier des charges

## Zoom sur :

- Les véhicules pour personnes handicapées (VPH)
- Supports d'aide à la prévention des escarres
- Aides techniques aux transferts
- Aides techniques à la mobilité
- Accompagnement et suivi

## FORMATEUR DE SOFT'AGES FORMATION

Cyril VIGOUROUX, (concepteur), ergothérapeute



Délai d'accès,  
accessibilité :

